

Fonds Kanta Marwah pour l'innovation en recherche

Contexte

Parkinson Canada continue de participer activement à des activités et à des programmes de recherche qui favorisent la collaboration, renforcent les partenariats et renforcent les capacités pour une recherche de qualité au Canada. Consciente du besoin croissant de financement capable de répondre au rythme rapide de la recherche sur la maladie de Parkinson dans le monde, Parkinson Canada a créé le Fonds Kanta Marwah pour l'innovation en recherche (FKMIR) afin de financer la recherche dans des domaines clés où les besoins ne sont pas satisfaits.

Le FKMIR complète les programmes de subventions existants de Parkinson Canada, avec pour objectif de financer des projets et des initiatives de recherche qui amélioreront à terme la vie des personnes atteintes de la maladie de Parkinson. Le programme de subventions pour projets pilotes ([lien](#)) reste la principale source de financement de Parkinson Canada pour soutenir les projets de recherche axés sur la découverte qui recherchent un financement de démarrage pour lancer un projet. Le FKMIR, quant à lui, vise à offrir une source de financement complémentaire afin de renforcer le leadership canadien dans la recherche sur la maladie de Parkinson et d'aider les programmes de recherche translationnelle qui ont besoin de fonds supplémentaires pour combler les lacunes dans le développement de nouvelles thérapies ou technologies de diagnostic.

Possibilités de financement

Recherche translationnelle pour mettre les découvertes au service de la clinique

Soutenir le développement préclinique ou clinique de projets de recherche translationnelle afin de combler les lacunes nécessaires pour mettre au point de nouvelles thérapies ou technologies diagnostiques pour la clinique. La transposition de nouvelles découvertes passionnantes issues de la recherche vers la clinique est un processus long, difficile et coûteux, qui nécessite la réalisation d'études cruciales importantes pour démontrer l'efficacité et la sécurité d'une nouvelle thérapie ou technologie. Cependant, il peut être difficile d'obtenir des fonds pour ces études importantes par le biais de subventions traditionnelles et d'autres mécanismes de financement destinés à la recherche en phase de découverte. Dans ces cas, la FKMIR peut être mise à profit pour financer des projets de recherche dans des domaines où les besoins ne sont pas satisfaits (par exemple, les thérapies modificatrices de la maladie, les diagnostics, la gestion de la maladie). Cela peut inclure le financement de projets biotechnologiques ou pharmaceutiques qui font l'objet d'une collaboration ou d'un partenariat avec un institut de recherche canadien reconnu.

- Budget moyen de 60 000 à 80 000 dollars
- Un examen indépendant par des pairs, administré par Parkinson Canada, peut être nécessaire
- Exemples : financement pour soutenir d'importantes études de validation, des études de sécurité précliniques in vivo, des études pharmacocinétiques, etc.

Élargissement des études de recherche afin d'y intégrer une composante axée sur la maladie de Parkinson.

Élargir un projet de recherche existant en y ajoutant une nouvelle composante axée sur la maladie de Parkinson, ou ajouter un site ou un collaborateur canadien à une étude de recherche sur la

maladie de Parkinson. Les projets potentiels doivent porter sur des domaines clés où les besoins des personnes atteintes de la maladie de Parkinson ne sont pas satisfaits et peuvent déjà bénéficier d'une subvention pour soutenir les principaux objectifs de l'étude, la FK MIR pouvant être mise à profit pour ajouter ou renforcer la participation canadienne ou enrichir la recherche sur la maladie de Parkinson.

- Un budget moyen de 60 000 à 80 000 dollars peut être demandé pour couvrir les frais de fonctionnement.
- Pour les études qui ne bénéficient pas d'un financement existant ou qui bénéficient d'un financement existant mais qui cherchent à s'étendre avec de nouveaux objectifs, un examen indépendant par des pairs administré par Parkinson Canada peut être nécessaire.
- Exemple : financement pour inclure un nouveau volet de l'étude sur les patients atteints de la maladie de Parkinson dans une étude multicentrique utilisant un nouveau programme d'entraînement physique.

Réunions, consortiums ou partenariats stratégiques

Afin de stimuler de nouvelles idées et approches pour la recherche et les soins liés à la maladie de Parkinson, la FK MIR peut être mise à profit pour financer des forums collaboratifs destinés à l'échange de connaissances et à la recherche d'un consensus dans le domaine de la recherche, qui réunissent les leaders mondiaux dans le domaine de la maladie de Parkinson.

- Budget moyen de 10 000 à 15 000 dollars
- Les fonds peuvent couvrir les frais liés à l'organisation de réunions, aux déplacements et à l'hébergement des participants, etc.
- Pour les chercheurs, les organisations à but non lucratif et les organisations privées qui se concentrent sur la maladie de Parkinson
- Exemple : financer une réunion afin de parvenir à un consensus mondial sur les mesures à utiliser dans les études de recherche.

Les demandes de financement soumises à la FK MIR seront examinées au cas par cas. L'octroi d'un financement dépendra de la conformité avec les priorités de financement de Parkinson Canada et sera subordonné à la disponibilité des fonds.

	Review 1	Review 2	Review 3	Review 4
Date limite pour la lettre d'intention (Examen de la pertinence)	Dec. 1, 2025	Feb. 27, 2026	June 1, 2026	Aug. 1, 2026
Date limite pour le dépôt des candidatures complètes	Jan. 16, 2026	Apr. 16, 2026	July 31, 2026	Sept. 30, 2026
Période d'examen et de recommandation (évaluation scientifique)	Jan. 16 - Mar. 4, 2026	Apr. 16 - June 14, 2026	Aug. 1 - Sept. 24, 2026	Oct. 1 - Dec. 4, 2026
Notification de financement	Mar. 6, 2026	June 15, 2026	Sept. 25, 2026	Dec. 7, 2026

Processus de soumission et d'examen

Étape 1 : Soumission d'une lettre d'intention à Parkinson Canada

Les candidats doivent soumettre une lettre d'intention d'une page à Parkinson Canada (research@parkinson.ca) qui comprend : 1) le contexte de votre initiative, 2) la justification du financement par la FKMIR, 3) l'état actuel du financement du projet, 4) le résultat souhaité ou la question de recherche, 5) les principaux objectifs/étapes du travail, 6) le budget de votre projet et 7) le calendrier de réalisation.

Pour en savoir plus sur la FKMIR et sur la possibilité d'obtenir un financement, les candidats peuvent également prendre rendez-vous avec Parkinson Canada Research afin de discuter plus en détail de leur initiative avant de soumettre leur lettre d'intention.

Étape 2 : Évaluation de l'admissibilité au FKMIR

Les lettres d'intention feront l'objet d'un examen interne par Parkinson Canada, en consultation avec les présidents du Comité consultatif de recherche et clinique (CCRC) et du Conseil consultatif scientifique (CCS), afin d'évaluer leur admissibilité au financement du FKMIR et de décider de la procédure appropriée pour l'examen de la demande.

Étape 3 : Soumission de la demande et examen par les pairs

Réunions, consortiums ou initiatives de partenariat stratégique

Processus d'examen et décision de financement

Les demandes de financement de 20 000 \$ ou moins peuvent être examinées par l'équipe de recherche de Parkinson Canada et peuvent, parfois, nécessiter une consultation supplémentaire avec le CCRC, mais un examen par les pairs n'est pas nécessairement requis. Une mise à jour du projet financé sera présentée au CCRC, accompagnée d'une justification adéquate de la manière dont le projet s'aligne sur l'objectif de la FKMIR.

Documents à fournir :

- 1) **Description de l'objectif de l'initiative**, des principales parties prenantes et de l'événement : description de l'objectif général de l'initiative, des principales parties prenantes (partenaires, collaborateurs ou public) et de l'événement spécifique pour lequel des fonds sont demandés (1 page maximum).
- 2) **Budget** : description d'une répartition approximative des fonds demandés (0,5 page maximum).

Projets de recherche, essais cliniques ou études de recherche transformationnelle

Volet 1 : Le projet a fait l'objet d'un examen par les pairs et a reçu un financement.

Processus d'examen et décision de financement

Si le projet de recherche a déjà fait l'objet d'un examen par les pairs par un organisme de financement de la recherche reconnu et a obtenu une subvention, il peut être admissible à un financement de la FKMIR sans passer par un processus officiel d'examen par les pairs. Cette décision sera examinée avec les présidents du CCRC et du CCS.

Option 1 : Le projet a fait l'objet d'un examen par les pairs et ne comporte aucun nouvel objectif. Si la proposition ne comporte aucun nouvel objectif différent de ceux du projet financé, un résumé des principaux aspects du projet de recherche peut être demandé. L'équipe de recherche de Parkinson Canada, en collaboration avec le CCRC, examinera la proposition de financement et le montant des fonds que Parkinson Canada versera afin d'évaluer la conformité avec la FKMIR. Le financement sera subordonné aux recommandations du CCRC et à l'approbation du conseil d'administration.

Option 2 : Le projet a fait l'objet d'un examen par les pairs et un nouveau volet de recherche ou de nouveaux objectifs dépassant le cadre du projet financé sont proposés. Si le financement proposé sera utilisé pour soutenir un nouveau volet du projet déjà financé, une demande complète pourra être demandée afin de décrire comment les nouveaux objectifs et le financement supplémentaire permettront d'améliorer l'initiative de recherche globale et de faire progresser la recherche sur la maladie de Parkinson. Parkinson Canada, en consultation avec les présidents du CCRC et du CCS, déterminera si un examen par les pairs est nécessaire. L'approbation finale et l'avis de financement sont soumis à l'approbation du conseil d'administration.

Documents à fournir

1) **Notice biographique** (4 pages maximum chacune)

- a. Inclure les informations relatives au candidat et à toutes les personnes clés nommées.
- b. Utiliser le modèle de notice biographique de Parkinson Canada.

2) **Description du projet** (demande succincte – 2 pages maximum ; demande complète – 5 pages maximum)

- a. Contexte et travaux antérieurs : décrivez les besoins non satisfaits que le projet vise à combler et ce qui est déjà connu et/ou ce qui a déjà été accompli par le candidat. Si le projet proposé est une petite partie d'une initiative plus vaste, décrivez à la fois la portée de l'initiative plus vaste et les besoins spécifiques non satisfaits que le projet financé par la FKMIR vise à combler.
- b. Résultats et répercussions du projet : soulignez les résultats visés par le projet et en quoi ceux-ci amélioreront la vie des Canadiens atteints de la maladie de Parkinson.
- c. Étapes clés et méthodologie du projet : décrivez les étapes clés du projet financé par la FKMIR, les méthodologies choisies et les délais estimatifs pour la réalisation de chaque étape.
- d. La limite de pages comprend les publications référencées.

3) **Budget**

- a. Indiquez le budget total demandé pour le projet.
- b. À l'aide du modèle de budget de Parkinson Canada, démontrez comment les fonds demandés seraient utilisés pour couvrir les salaires du personnel clé, les consommables du projet, les services de tiers, etc.
- c. Incluez une justification du budget (1 page maximum) pour les coûts élevés.

4) **Documents supplémentaires**

Joignez tout document supplémentaire susceptible de faciliter l'examen de ce projet, notamment :

- a. Publications antérieures ou livres blancs (3 au maximum)
- b. Lettres de soutien des collaborateurs (1 page maximum chacune)

Volet 2 : Le projet n'a pas fait l'objet d'un examen par les pairs

Processus d'examen et décision de financement

Si le projet n'a pas encore fait l'objet d'un examen par les pairs par Parkinson Canada ou tout autre organisme de financement, Parkinson Canada, en consultation avec les présidents du CCRC et du CCS, déterminera si un examen complet par les pairs est nécessaire. Si un examen officiel est nécessaire, un groupe d'experts externes sera recruté pour évaluer la demande. L'approbation finale et l'avis de financement sont soumis à l'approbation du conseil d'administration.

Documents à fournir

1) Notice biographique (4 pages maximum chacune)

- a. Inclure les informations relatives au candidat et à toutes les personnes clés nommées.
- b. Utiliser le modèle de notice biographique de Parkinson Canada.

2) **Description du projet** (5 pages maximum, références comprises)

- a. Contexte et travaux antérieurs : décrivez les besoins non satisfaits que le projet vise à combler et ce qui est déjà connu et/ou ce qui a déjà été accompli par le candidat. Si le projet proposé est une petite partie d'une initiative plus vaste, décrivez à la fois la portée de l'initiative plus vaste et les besoins spécifiques non satisfaits que le projet financé par la FKMIR vise à combler.
- b. Résultats et répercussions du projet : soulignez les résultats visés par le projet financé, la manière dont la réussite de ce projet financé fera avancer l'initiative de recherche globale et les avantages que cela apportera à la vie des Canadiens atteints de la maladie de Parkinson.
- c. Étapes importantes et méthodologie du projet : décrivez les étapes importantes du projet financé par la FKMIR, les méthodologies choisies et les délais estimés pour la réalisation de chaque étape.
- d. La limite de pages comprend les publications référencées.

3) **Budget**

- a. Indiquez le budget total demandé pour le projet.
- b. À l'aide du modèle de budget de Parkinson Canada, démontrez comment les fonds demandés seraient utilisés pour couvrir les salaires du personnel clé, les consommables du projet, les services de tiers, etc.
- c. Incluez une justification budgétaire (1 page maximum) pour les coûts élevés.

4) **Documents supplémentaires**

Joignez tout document supplémentaire susceptible de faciliter l'examen de ce projet, notamment :

- a. Publications antérieures ou livres blancs (3 au maximum)
- b. Lettres de soutien des collaborateurs (1 page maximum chacune)

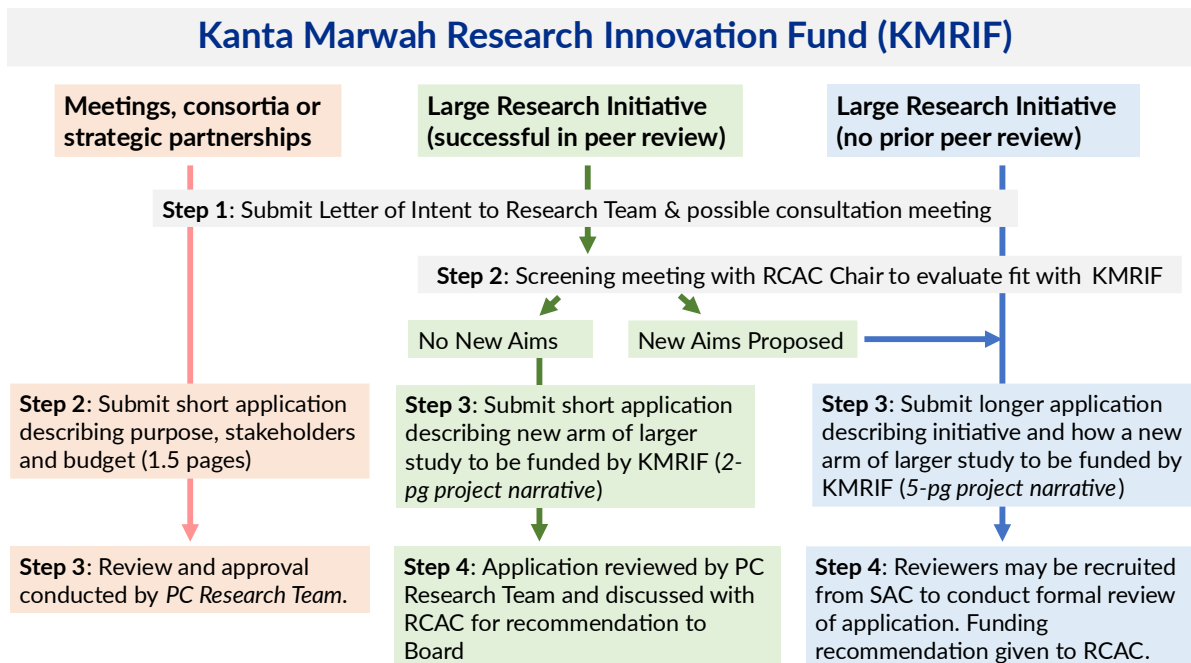


Diagramme du processus d'examen et de recommandations des propositions de financement du KMRIF